



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - DECEMBRE 2019



## LA RECETTE D'UN SUCCES

### Un nouvel ARTISAN EN'OR à Lumbres (62)

Yannick Dufrenne, L'Atelier, obtient la certification Artisan en'Or

#### Comment tout a commencé...

Yannick DUFRENNE est un entrepreneur qui aime la cuisine. Pourvu d'un BAC Pro Hôtellerie-Restauration et d'une formation en pâtisserie, il crée et dirige plusieurs entreprises dans la restauration avant de s'installer sur la grand place de Lumbres. L'Atelier propose de la cuisine bistrot et artisanale concoctée avec des produits frais et locaux. C'est la Chambre des Métiers qui lui présente la démarche Artisan en Or à laquelle il s'identifie tout de suite. Ce gage de qualité supérieure est un atout vis-à-vis de la clientèle.

Créatif et gourmand, Yannick DUFRENNE change la carte du restaurant toutes les semaines. Les « habitués » apprécient et la curiosité attire une nouvelle clientèle.

#### Yannick DUFRENNE, un Artisan en'Or

Yannick DUFRENNE vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Avec cette nouvelle distinction, Yannick DUFRENNE souhaite être plus connu au niveau régional. Il a pour ambition de participer à d'autres concours pour obtenir de nouvelles distinctions par rapport à ses produits.

#### Pour toute demande d'interview

Yannick DUFRENNE | 03 91 93 14 80 | yannick.dufrenne@gmail.com

#### A propos – [www.artisanenor.fr](http://www.artisanenor.fr) - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

#### Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Prestance: 0 344 544 344 – [cmartin@prestance.com](mailto:cmartin@prestance.com)

